CCI ARIÈGE

Faire avancer toutes les envies d'entreprendre

N° 78 SEPTEMBRE-OCTOBRE 2013

L'ENTREPRISE D'ABORD

À LA RENTRÉE FAITES LE PLEIN D'IDÉES

www.ariege.cci.fr

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ARIÈGE

0,30 €

sommaire

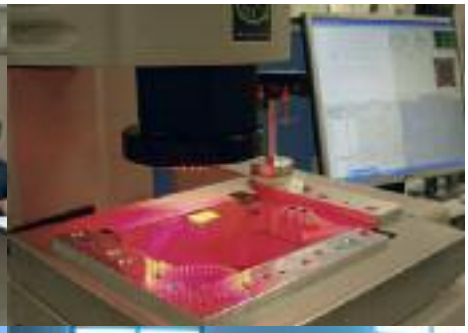

COMMERCES & SERVICES
- Une nouvelle dynamique pour le commerce ariégeois
- Nuit du Commerce du Tourisme et de l'Industrie

page 4

TOURISME
- Routes touristiques transfrontalières Ariège - Bergueda, un exemple fort de coopération européenne salué à Berga
- Nos prochaines formations

page 5

INDUSTRIE & INTERNATIONAL
- Le Lycée de Mirepoix se tourne vers l'usine du XXIème siècle
- EN9100 : une opération réussie
- Club Export, MAPAERO peint sa stratégie à l'international

pages 6 et 7

COMPÉTENCES & FORMATION
- Campagne Apprentissage 2013
- Journée Européenne des Langues
- Grand Prix Apprentissage et Conseil Régional des jeunes
- Cours du soir

pages 8 et 9

PORTRAITS
- "MONTASWIN", une adresse rêvée pour les passionnés de jeu et les gastronomes
- HABITAT BOHÈME, ça roulote !

pages 10 et 11

ECONOMIE & TERRITOIRES
- Qu'en est-il de l'aménagement de l'itinéraire E9 ?
- SCOT de la vallée de l'Ariège, les travaux vont bon train

pages 12 et 13

ZOOM SUR
- Le CICE, mode d'emploi
- Espace Numérique Entreprise
- CFE : une entreprise ariégeoise témoigne

pages 14 et 15

carnet

- Originaire de NANTES et en provenance directe du Ministère du Travail, **Mme Nathalie MARTHIEN** a été nommée Préfet de l'ARIEGE, en remplacement de M. Salvador PEREZ, lui-même nommé Préfet des CHARENTES.
  Mme Nathalie MARTHIEN avait également occupé les postes de Sous – Préfète de SAINT-GAUDENS et de Directrice des Services du Conseil Général du GERS.

- **M. Philippe MAIZY** a été nommé Directeur départemental des Finances publiques de l'Ariège, en remplacement de M. Pascal COEVOET, nommé directeur local des finances publiques de la Nouvelle-Calédonie.

agenda

- **NUIT DU COMMERCE, DU TOURISME ET DE L'INDUSTRIE**
  Samedi 12 Octobre à PAMIERS,
  Salle FERNAN - LAS PARETS
  (anciennement Discothèque La Roue)

- **"FAITES DES LANGUES"**
  Mercredi 2 Octobre
  à partir de 16 h
  au Centre d'Etude des Langues (CEL)
  à l'Institut de Formation Consulaire
  à SAINT-PAUL DE JARRAT.

Directeur de publication : Paul Louis MAURAT
Rédacteur en chef : Nicolas COUVREUR
Chargé de communication : Patrice HUBERT
Crédit photo : Graphic Valley, Marc Mesplié, Ariège News, Laurent Crassous, Le Petit Journal, Fotolia, les entreprises, tous droits réservés

Conception graphique : YAPUCA
Visuel couverture : YAPUCA
Mise en page et impression : IPS IMPRIMERIE
Dépôt légal : ISSN 0996-9535 / 5 000 ex.
Siège CCI Ariège : 21 cours Gabriel Fauré
BP 30011 - 09001 FOIX Cedex
cci09@ariege.fr - www.ariege.cci.fr

À LA RENTRÉE… FAITES LE PLEIN D'IDÉES !

édito

Comme de nombreux Français, la crise n'aura cette année encore pas pris de vacances, s'efforçant, sans toujours heureusement y réussir, à saper le moral des consommateurs, comme des entreprises…

Cette période estivale en demi-teinte, marquée par un printemps médiocre dont la fraîcheur n'a eu d'égale que la frilosité « budgétaire » de nombreux visiteurs, aura de ce fait été plus courte que les autres. Mais comme à l'accoutumée, les professionnels, mais aussi les Unions commerciales et Groupements professionnels ont particulièrement brillé au travers des animations proposées pour faire oublier à la clientèle touristique les soucis du quotidien.

Le passage du Tour de France en Ariège, dont la Chambre est partenaire aux côtés du Conseil Général, aura par ailleurs accru dans le monde entier le rayonnement médiatique de notre territoire

Moins visibles aux yeux du grand public, les entreprises des secteurs de l'industrie, ou encore des services, ne sont pas moins méritantes dans le contexte actuel.

C'est pourquoi comme chaque année, la Chambre distinguera l'ensemble de ces performances lors de sa traditionnelle Nuit du Commerce, du Tourisme et de l'Industrie qui se déroulera le 12 Octobre à PAMIERS.

C'est avec le plus grand plaisir qu'avec l'équipe qui m'entoure, je vous accueillerai lors de cette soirée qui, au-delà de sa convivialité, sera l'occasion d'entendre les témoignages et expériences de dirigeants qui, malgré cette conjoncture, continuent d'adapter et faire progresser leur outil de production ou de distribution grâce à leur travail, leur compétence et leur implication.

Comme vous pourrez également en juger dans ce numéro de L'Entreprise d'Abord, de nombreux dispositifs existent pour atteindre ce dernier objectif : formation, information, conseil et accompagnement vous sont proposés dans de multiples domaines, quels que soient votre taille ou votre secteur d'activité.

Ainsi, cette rentrée 2013 peut être pour vous l'occasion de faire le plein d'idées, comme autant de prémisses à de réels projets de nature à favoriser votre pérennité et votre développement. Je puis vous assurer que nous serons résolument à vos côtés, au quotidien, sur le terrain, pour les mener à bien. Bonne rentrée 2013 !

Paul Louis MAURAT
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Ariège

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE COMMERCE ARIÉGEOIS

C'est le 25 Juin dernier, qu'une Convention de partenariat a été signée entre la Chambre et la Fédération Départementale des Associations de Commerçants (FDAC), récemment redynamisée au travers d'une nouvelle équipe, d'un programme ambitieux, et d'une réelle volonté de soutenir ce secteur d'activité, prépondérant dans notre Département.

LE PRÉSIDENT DE LA CCI PAUL LOUIS MAURAT ET LA VICE-PRÉSIDENTE JOSIANE GOUZE-FAURÉ AUX CÔTÉS DES MEMBRES DE LA FDAC

Aux côtés du nouveau Président de l'Association, M. Claude SAURAT, le Président de la CCI, M. Paul Louis MAURAT, ainsi que Mme Josiane GOUZE FAURE, Vice – Présidente, devaient faire le même constat : la mutualisation des moyens est essentielle, l'objectif étant que l'expérience et les capacités des grandes Unions commerciales puissent aussi bénéficier aux plus petites, qui ne disposent pas des mêmes moyens. Un véritable esprit d'équipe, mais aussi d'ouverture à toutes les bonnes volontés, sera ainsi mis en avant, au service des Centre villes et des Commerces en zone rurale.
Il s'agit également de s'adapter constamment à l'évolution du commerce et aux attentes des consommateurs pour pérenniser les points de vente et les emplois qu'ils génèrent, sans parler du lien social qui se trouve ainsi sauvegardé.

Les membres du bureau : M. Claude SAURAT, Président (union commerciale et artisanale de Castillon en Couserans) - M. David BONZOM, Vice Président représentant l'urbain (association de commerçants de Pamiers) - M. Henri GOMES, vice président représentant le rural (comité d'animation de Lavelanet) - Mme Josiane GOUZE-FAURE, vice-présidente représentant la CCI Ariège (vice-présidente de la CCI Ariège) - Mme Sylvie MONTANDON, trésorière (association Foix Avenir) - M. Patrick TROCARS, trésorier adjoint (syndicat des commerçants non sédentaires) - MME Lucie ARNOULD, secrétaire (association Mirepoix en avant) - Mme Delphine AUDINOT, secrétaire adjoint (association Tarascon action commerciale).

LES ACTIONS MENÉES PAR LA FDAC

Trois commissions ont été créées en fonction de thématiques fortes :

- **La commission communication** a pour but d'améliorer la communication interne et externe, les relations publiques.
  Elle travaille actuellement sur la création d'un nouveau logo et d'une accroche de la Fédération mais aussi propose avec le soutien de la Chambre une formation/action sur l'utilisation des réseaux sociaux à destination des Unions commerciales adhérentes. Celle-ci aura lieu le Mardi 1er octobre de 20h à 22h à la CCI.
- **La commission animation** a établi le plan d'action de la FDAC (Opération de Noël avec les tickets à gratter, réalisation de sacs réutilisables).
- **La commission réglementation, défense, accompagnement et urbanisme** organisera des formations décentralisées sur le territoire, communiquera sur les actions menées en matière de défense. La commission est donc vigilante à la demande de la commune de NAILLOUX concernant la demande de labellisation « ville d'intérêt touristique » qui permettrait l'ouverture le dimanche de son village de marques.

Enfin, l'accessibilité des ERP et le PAVE restent des sujets forts pour la FDAC.

NUIT DU COMMERCE, DU TOURISME ET DE L'INDUSTRIE
RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 12 OCTOBRE A PAMIERS

Comme chaque année, la Chambre de Commerce et d'Industrie Ariège organisera la traditionnelle Nuit du Commerce, du Tourisme et de l'Industrie à destination de l'ensemble des entreprises TPE et PME ariégeoises.
Cette 23ème édition se déroulera le Samedi 12 Octobre à PAMIERS, Salle FERNAN - LAS PARETS (anciennement Discothèque La Roue) et sera l'occasion de valoriser la performance individuelle des entreprises et les initiatives collectives des groupements professionnels par l'attribution des Trophées de l'Entreprise 2013.
Renseignements : Service Appui aux Entreprises et aux Territoires. Tél. 05 61 02 03 26

NOS PROCHAINES FORMATIONS

GESTION COMPTABILITÉ SPÉCIAL JEUNE ENTREPRISE COMMERCIALE OU PRESTATAIRE DE SERVICES IMMATRICULÉE AU RCS DEPUIS MOINS DE 2 ANS
Pour aider le jeune chef d'entreprise dans l'organisation administrative et comptable de son entreprise, analyse des comptes annuels, applications informatiques
Durée : 3 jours
Période : 21 – 28 Octobre – 4 Novembre 2013

INITIATION GESTION COMPTABILITÉ POUR LES CRÉATEURS REPRENEURS D'ENTREPRISE
Durée : 3 jours
Période : 20 - 27 Novembre – 4 décembre 2013

Ces stages bénéficient du fonds social européen et sont proposés à titre gratuit. Ils sont organisés sous réserve d'un minimum de 8 participants.

Inscriptions et renseignements :
Service Appui aux entreprises et aux territoires - tel : 05 61 02 03 26
mel : entreprendre@ariege.cci.fr

ROUTES TOURISTIQUES ARIÈGE – BERGUEDA
UN EXEMPLE SALUÉ À BERGA

La Chambre de Commerce et d'Industrie Ariège, l'Agence de Développement touristique Ariège – Pyrénées (ADT), et l'organisme de développement économique catalan BERGUEDA INICIATIVES étaient associés depuis 2009 dans un projet transfrontalier intitulé « Routes touristiques Ariège – Pyrénées BERGUEDA ».

La clôture officielle de ce programme POCTEFA a eu lieu en Mai dernier à BERGA, en Catalogne espagnole. L'occasion, pour la délégation ariégeoise composée de la CCI Ariège, de l'ADT, et d'une quinzaine de Chefs d'entreprises du secteur du Tourisme, de se féliciter de la réussite de cette opération.

En effet, en renforçant le lien entre la Catalogne espagnole et l'Ariège, celle-ci a permis de valoriser, de part et d'autre de la frontière, les patrimoines naturels, culturels, architecturaux et économiques respectifs de ces deux territoires, positionnés de manière stratégique entre les deux grandes métropoles que sont Barcelone et Toulouse.

Parmi les objectifs recherchés : répondre aux attentes et aux comportements nouveaux des consommateurs, qui souhaitent plus de nature, plus de culture, de rencontres et d'échanges avec les populations locales. L'enjeu, bien entendu, consistait au travers de l'ambition touristique à favoriser le développement local et surtout l'emploi.

TROIS CENT PROFESSIONNELS MOBILISÉS

Pour cela, les différents partenaires ont fait le nécessaire pour aider les professionnels dans leur démarche de modernisation de l'information et de la commercialisation touristique par le biais des technologies nouvelles (notamment site Internet et application pour smart - phone).

Cela fut le cas pour les trois thématiques développées dans le cadre de ce programme :

- **La découverte économique**, avec la Route des traditions et savoir-faire, la Route des mines et la Route du textile,
- **Les Saveurs**, avec huit Routes dont cinq transfrontalières,
- Et enfin **la Route cathare**, avec le Chemin des Bonshommes.

Un soin particulier a été par ailleurs apporté à la gestion environnementale, via la sensibilisation et l'accompagnement de nombreux établissements (hôtels, restaurants, campings et gîtes) dans leur démarche de développement durable.

Au total ce sont plus de 300 prestataires de ces deux territoires qui ont été mobilisés, toute activité confondue, avec une première reconnaissance de leurs performances lors de la dernière Nuit du Commerce, du Tourisme et de l'Industrie organisée en Octobre dernier par la CCI ARIEGE, hôte à cette occasion d'une importante délégation catalane.

Lors de ces journées, consacrées à des visites de sites du BERGUEDA et à des échanges entre la délégation ariégeoise et les personnalités locales (notamment le Maire de BERGA, le Président de BERGUEDA INICIATIVES et le Président de la CCI de BARCELONE), le Président Paul Louis MAURAT devait exprimer deux vœux :

- Tout d'abord que le travail réalisé puisse se perpétuer et que la promotion des Routes soit poursuivie, tant du côté catalan que du côté ariégeois, via l'Agence de Développement Touristique, en charge de la promotion sur notre territoire.
- Le deuxième vœu, c'est que l'axe routier E9, qui nous relie, soit achevé, ce qui renforcera nos liens économiques en favorisant la circulation des biens et des personnes.

NOS PROCHAINES FORMATIONS

GUIDE DES BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE EN RESTAURATION

Durée : 2 jours (14 heures)
Dates : 14 et 21 octobre 2013
Objectifs :
Ce référentiel permet de mettre en place la formation destinée à des personnels d'entreprises de restauration commerciale pour qu'ils puissent acquérir les capacités nécessaires pour organiser et gérer leurs activités dans des conditions d'hygiène conformes aux attendus de la réglementation et permettant la satisfaction du client.

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Durée : 7 heures
Date : en fonction de la demande (nov 2013)
- Le contexte réglementaire
- Identifier les risques
- Evaluer les risques
- Proposer des actions de préventions

VENTES ET ORGANISATION AU RESTAURANT

Durée : 14 heures
Date : en fonction de la demande
Rappel des principes fondamentaux
- La charnière école-entreprise

Besoin de réalisation
- La pyramide de la motivation au travail
- Le comportement au travail : rapidité, efficacité, fluidité du service
- La réalisation clientèle
- La vente

L'esprit de création
- La fidélisation de la clientèle
- Le traitement des plaintes et des remarques
- La gestion du temps (anticipation), la gestion du stress,
- L'aisance dans le comportement
- L'adaptation aux différentes situations

BUREAUTIQUE

Les formations bureautiques sont organisées au centre de Ressources de l'IFCAP

Contact : Didier PELOFFI
Service Appui aux Entreprises et aux Territoires
Tél. 05 61 02 03 26 ou d.peloffi@ariege.cci.fr

LE LYCÉE DE MIREPOIX SE TOURNE VERS L'USINE DU XXIÈME SIÈCLE

Le Lycée de Mirepoix, la CCI Ariège et Ariège Expansion organisaient une manifestation le Mercredi 5 Juin 2013 dans les locaux du Lycée de Mirepoix afin de présenter aux professionnels la nouvelle filière « Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable » (STI2D).

La nouvelle filière STI2D qui s'ouvre au Lycée de Mirepoix est l'une des réponses pour permettre une meilleure préparation aux métiers des technologies industrielles. « Innovation technologique et éco-conception », « système d'information et numérique », « énergie et environnement », « architecture et construction », sont les quatre thématiques qui s'offrent à un élève entrant en 1ère STI aujourd'hui.

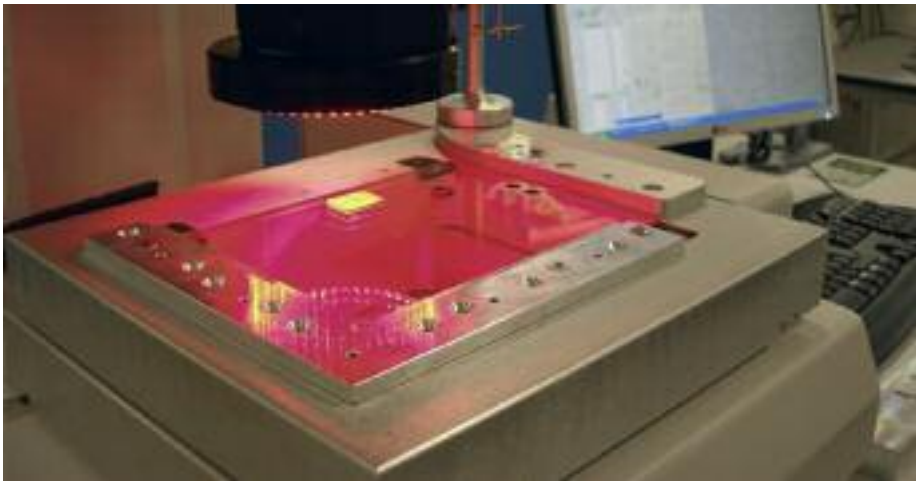

L'intégration et l'appropriation par les entreprises de ces innovations technologiques est aujourd'hui indispensable, que ce soit en réponse aux obligations règlementaires (dont la RT 2012 et celles à venir…) ou en réponse aux contraintes économiques et financières quant à l'optimisation des coûts d'exploitation. Au-delà des bénéfices en termes d'image, de la responsabilité sociétale … les enjeux sont réels pour l'entreprise du XXIème siècle et le pari relevé par le Lycée de Mirepoix est de former, au travers de cette nouvelle filière STI2D, les salariés de ces « futures » entreprises.

LA FORCE DES TÉMOIGNAGES

Deux entreprises ariégeoises, Mapaéro et Equinoxe Habitat ont accepté de témoigner pour présenter leurs démarches en matière de maîtrise de consommation des bâtiments ainsi que les gains et performances acquis. L'ADEME quant à elle, a évoqué en ouverture le contexte, la règlementation et les enjeux d'une approche globale des bâtiments et des procédés industriels, ainsi que les différentes aides mobilisables pour accompagner les entreprises dans ces démarches d'éco-conception.
L'objectif de cette rencontre était de sensibiliser et d'informer les entreprises et acteurs ariégeois, dont les professionnels du bâtiment et les architectes, sur les transitions industrielles et économiques et sur les développements attendus de **l'usine du XXIème siècle** qui sera durable, robotisée, numérisée, efficace sur le plan énergétique, communicante, ayant recours aux technologies 3D, donc ultra compétitive.
Le Lycée cherchant toujours à appuyer ses enseignements par des projets pédagogiques et des réalisations concrètes, la filière STDI2D présentait cette année le concept d'une « maisonnette éco-conçue et communicante », construite à l'échelle 1 dans la cour du Lycée. Un programme d'évolutions et de recherche de nouvelles fonctionnalités et performances constituera le fil rouge du cursus STI2D sur plusieurs années. Dans ce cadre, les entreprises souhaitant proposer des sujets de développement, de mise en œuvre ou d'essais de leurs solutions en collaboration avec le Lycée sont cordialement invitées à se faire connaître.
Cette opération s'inscrivait dans le cadre d'un partenariat conventionné entre le Lycée technique de Mirepoix, Ariège Expansion et la CCI Ariège.

Contact CCI Ariège : Laurent BUFFARD
Conseiller en développement industriel
l.buffard@ariege.cci.fr

EN9100 : UNE OPÉRATION RÉUSSIE

Depuis plus de 10 ans, les TPE-PME travaillant ou souhaitant travailler pour les donneurs d'ordre des domaines Aéronautique, Spatial et Défense, doivent obligatoirement obtenir une certification dite « tierce partie ».
Les donneurs d'ordres, tels Airbus et Boeing, veulent ainsi améliorer la maîtrise de la chaîne de production et déléguer en confiance la gestion des projets aux sous-traitants de la chaîne d'approvisionnement.
Des référentiels tels que l'EN9100 ou NADCAP se sont ainsi imposés. Bien que déjà adoptés par la majorité des entreprises régionales et ariégeoises oeuvrant « historiquement » pour ces domaines d'activités, un petit nombre de TPE/PME du territoire se devaient de franchir le pas, du fait de leur implication croissante dans ces domaines.
Ainsi, la CCI Midi-Pyrénées, la CCI de Toulouse et les CCI territoriales, dont la CCI Ariège, se sont mobilisées dès janvier 2012 dans le cadre du Plan Etat/Région ADER3 pour concevoir et mettre en œuvre une opération destinée à accompagner 50 entreprises pour l'obtention d'une certification EN9100.
Par le soutien financier de la DIRECCTE et de la Région Midi-Pyrénées, trois entreprises ariégeoises ont bénéficié de cet accompagnement (MECAPREC, MAP, Ets ROCHET). En Août 2013, toutes étaient certifiées.

L'opération prendra fin en juin 2014, mais elle peut d'ores et déjà afficher un net succès car l'ensemble des places sont pourvues.
Le territoire et les TPE/PME concernées confirment quant à eux leur capacité et leur volonté à se développer dans un marché mondial concurrentiel.

Contact : Julien BOURDON
Service Appui aux entreprises et aux territoires
Tél. 05 61 02 03 21- j.bourdon@ariege.cci.fr

CLUB EXPORT
VISITE À MAPAERO

Le 13 Juin dernier, le Club EXPORT de l'Ariège était accueilli par Jean-François BRACHOTTE, dans les locaux de la société MAPAERO.

L'animation du thème des contrats commerciaux à l'international avait été confiée à un expert, avocat spécialisé en Droit des Affaires toulousain, Maître Erick BOYADJIAN, qui s'est plutôt employé à nous interpeller sur les fondamentaux du droit des affaires, des conventions et clauses incontournables, les juridictions compétentes et modes de résolution des conflits.
Autre mission du CLUB EXPORT, celui de s'ouvrir à de nouveaux ou futurs exportateurs : deux entreprises se joignaient aux échanges : GALY FRERES de Pamiers et la Société 2E de TARASCON SUR ARIEGE qui, si elles ne sont pas présentes à l'export à ce jour, prennent conscience qu'il s'agit sans doute de voies à envisager pour demain.
Par ailleurs, Jean-François BRACHOTTE et son Directeur Général Eric RUMEAU avaient préparé une présentation et une visite de MAPAERO, toujours en pointe de l'innovation dans le secteur de la peinture aéronautique, et toujours partant à la conquête de nouveaux marchés à l'international où elle réalise plus de 50% de son chiffre d'affaires. Comme nous l'annoncions il y a quelques mois, MAPAERO poursuit notamment son expansion sur le territoire des Etats-Unis, où sa peinture innovante pour les aménagements de cabines d'avions a obtenu les qualifications de BOEING et EMBRAER, ouvrant de considérables pistes de diversification commerciale.
Laurent PINEDA, Président du Club Export, a également fait part de sa volonté de poursuivre, avec les membres du Club et tous ceux qui souhaitent le rejoindre, l'organisation de manifestations professionnelles et conviviales au cours du second semestre 2013, puis pour l'année prochaine.

Contacts :
- **Club Export Ariège-Pyrénées**
  Tel : 05 61 02 03 21
  Mail : club-export@ariege.cci.fr
- **CCI Ariège : Laurent BUFFARD**
  Tel : 05 61 02 03 28
  Mail : l.buffard@ariege.cci.fr

LE CONTRAT D'APPUI EXPORT
UNE AIDE DE LA RÉGION

Pour la Région, l'objectif est d'accompagner une stratégie globale de développement des entreprises à l'export visant à les positionner durablement sur un ou plusieurs pays cibles.

LES ENTREPRISES ÉLIGIBLES
- Très Petites Entreprises (TPE) / Artisanat : entreprises indépendantes de moins de 50 salariés.
- Petites et Moyennes Entreprises (PME) : entreprises indépendantes de 50 à moins de 250 salariés.
- Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) : entreprises indépendantes de 250 à moins de 5 000 salariés.
- Entreprises industrielles ; agro-industries ; entreprises artisanales de production ; industries du recyclage, de valorisation des déchets et éco-activités, services de haut niveau technologique à l'industrie.
- Entreprises disposant d'un chiffre d'affaires supérieur à 750 000 € : ce montant correspond au seuil minimum, afin de disposer d'une assise financière suffisante pour développer un projet d'envergure à l'international et dans la durée. Pour les projets de plus petite envergure, certains investissements pourront être intégrés dans le cadre des Contrats d'Appui TPE ou réorientés vers les actions collectives « International Midi-Pyrénées ».

MODALITÉS D'INTERVENTION : subventions.

ASSIETTE ÉLIGIBLE, selon plusieurs axes :

>Définition stratégique et préparation de l'action export :
- Honoraires des diagnostics et conseils stratégiques destinés à définir une stratégie export (dont études de marché) ;
- Honoraires des prestations externes destinés à l'assistance à la prospection et à l'organisation d'une mission commerciale (étude de marché…) ;
- Coûts correspondant à l'extension de la protection d'une propriété intellectuelle dans un pays cible ;
- Frais d'adaptation de la communication liés à des produits non encore introduits sur un territoire cible (confection ou traduction de documents de présentation écrits ou vidéos, prestations presse) ;

>Accompagnement d'une ou plusieurs actions de prospection export
- Honoraires des prestations externes destinés à l'assistance lors d'une mission commerciale (interprète) ;
- Frais d'inscription, achat et confection de stand pour la première participation à une foire ou à un salon international donné ;
- Frais d'avion et hôtel pour une personne liés à une mission commerciale ;
- Frais nécessaires à des opérations de promotion et de démonstration de produits auprès de clients potentiels (transport des marchandises, location d'espace..) ;

>Suivi des actions de prospection :
- Honoraires des prestations externes destinés à l'assistance pour le suivi des contacts ;
- Honoraires des conseils juridiques en droit international destiné à l'élaboration de contrats commerciaux ou l'étude de faisabilité de la création d'une structure commerciale à l'étranger ;
- Aide à l'emploi d'un Volontaire International en Entreprise sur le pays visé (indemnités VIE augmentées des frais de protection sociale et de gestion d'Ubifrance),
- Aide à la création de fonction nouvelle conduisant à une évolution significative de l'équipe d'encadrement et à une intégration de nouvelles compétences en Midi-Pyrénées ou à l'étranger, notamment dans le cadre de pérennisation d'un VIE ;

PLAFOND : Subvention Région plafonnée à 100 000 € / entreprise sur 24 mois maximum. Les factures inférieures à 100€ sont exclues.

SEUIL MINIMUM D'INVESTISSEMENT ÉLIGIBLE : 10 000 €

TAUX MAXIMUM DES SUBVENTIONS : 50%

D'autres conditions d'éligibilité et exigences conventionnelles accompagnant ce dispositif, la CCI Ariège vous invite à vous rapprocher de ses services pour l'étude d'opportunités de vos projets.

Contact : Laurent BUFFARD
Tel : 05 61 02 03 28
Mail : l.buffard@ariege.cci.fr

CAMPAGNE APPRENTISSAGE 2013

La campagne de recrutement concernant l'apprentissage a débuté et la CCI Ariège se mobilise au travers de son point A (point Alternance) et de son développeur de l'apprentissage afin de répondre au mieux aux attentes des entreprises et des jeunes en recherche de formation alternée.

LE RÔLE DU POINT A (POINT ALTERNANCE)

Le Point A a pour objectif de favoriser le développement des formations en alternance et de faciliter la mise en relation entre les employeurs et les candidats à l'alternance :

- Informer sur les modalités du recrutement sous contrat en alternance,
- Conseiller sur le choix de la formation et du contrat en alternance,
- Recueillir des offres d'emploi en alternance auprès des entreprises et les diffuser au travers de la bourse à l'alternance (à consulter sur notre site Web) et des différents forums auxquels le Point A participe,
- Informer sur les aspects juridiques et réglementaires spécifiques à l'alternance.

IFA : UNE OFFRE DE 3 BTS EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Ariège propose au sein de son Institut de Formation en Alternance (IFA) une offre de formation portant sur 3 BTS accessibles en contrat d'apprentissage :

- le BTS Assistant de gestion PME/PMI « **Pilotez la gestion d'une entreprise** », qui conduit au métier de collaborateur(rice) polyvalent(e) du chef d'entreprise. Il contribue à l'amélioration de l'organisation, de l'efficacité et de la rentabilité. Il occupe une position particulière au sein de l'entreprise par son rôle d'interface.
- le BTS Management des Unités Commerciales « **Prenez la responsabilité d'un point de vente ou d'une équipe commerciale** », qui conduit au métier de Gestionnaire de tout ou partie d'une unité commerciale. Il est en contact avec le client et se doit de mener des actions pour le faire venir, lui proposer des produits et des services répondant à ses attentes et surtout le fidéliser. Il aura aussi à assurer une bonne gestion de son unité commerciale et gérer les ressources humaines de cette dernière.
- Le BTS Négociation Relation Client « **Partez à la conquête du client** », qui conduit vers le métier de Commercial avec une démarche active en direction des clients. Il est le premier contact entre l'entreprise et son marché, il contribue activement à l'efficacité de la politique commerciale et peut exercer son activité seul ou en équipe.

Dans le cas où vous souhaiteriez recruter un(e) assistant(e) de gestion, un(e) commercial(e) ou un(e) animateur(trice) de point de vente, le Point A de la CCI peut vous aider dans votre démarche et vous proposer des candidats.

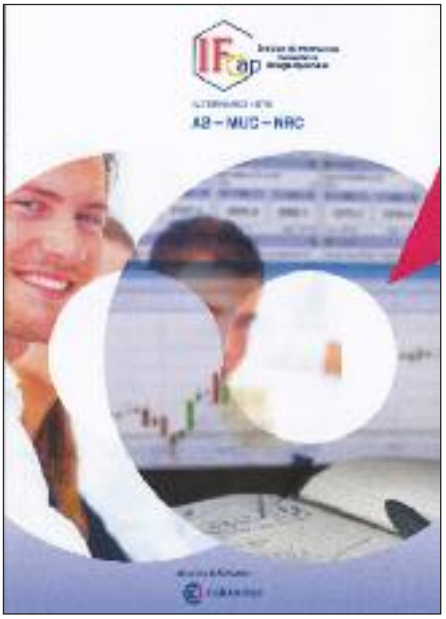

Point A

Contact : Carole ROQUES
Service Emploi Formation
05 61 02 03 15 - c.roques@ariege.cci.fr

JOURNÉE EUROPÉENNE DES LANGUES : LE 2 OCTOBRE

A l'initiative du Conseil de l'Europe la Journée européenne des langues est célébrée chaque année. Les 800 millions d'Européens dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe sont encouragés à apprendre plus de langues, à tout âge, tant à l'école qu'en dehors. Convaincu que la diversité linguistique est une voie vers une meilleure communication interculturelle et l'un des éléments clé du riche patrimoine culturel, le Centre d'Etude des Langues (CEL) de la CCI ARIEGE vous propose de célébrer cette journée européenne le Mercredi 2 Octobre 2013 de 16 heures à 19 heures.
Vous pourrez ainsi participer gratuitement à des cours de langues, tester votre niveau, rencontrer des formateurs, découvrir d'autres cultures …

Centre d'Étude de Langues
CCI ARIÈGE

Contact : Christiane SUBRA
Service Emploi Formation
05 61 02 03 40- c.subra@ariege.cci.fr

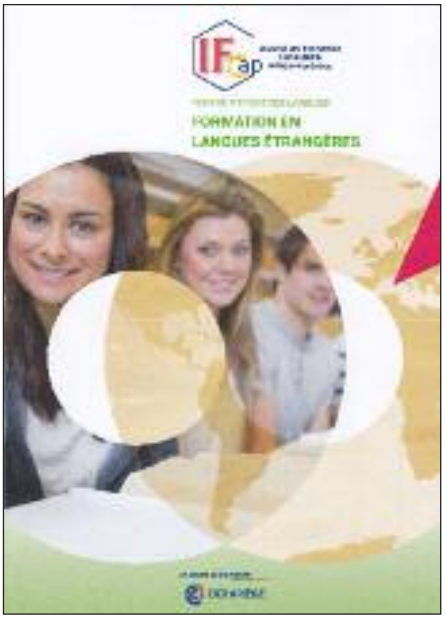

GRAND PRIX APPRENTISSAGE ET CONSEIL RÉGIONAL DES JEUNES

DES APPRENTIS IMPLIQUÉS ET RÉCOMPENSÉS

C'est le 14 mai dernier lors de la cérémonie des Grands Prix de l'Apprentissage organisée par le Conseil Régional Midi-Pyrénées qu'une apprentie de notre IFA, **Mlle Laura MAYNIEL**, en 2ème année BTS Management des Unités Commerciales (qu'elle a obtenu !) et effectuant son apprentissage au sein de l'Intermarché de Pamiers (M. LAGARDE) a reçu son Prix en présence de ses parents.

LAURA MAYNIEL ET SES PARENTS

CONSEIL RÉGIONAL DES JEUNES

Deux jeunes apprentis de notre IFA ont été élus au Conseil Régional des Jeunes, il s'agit de **Thomas JAMES** et **Florian DA COSTA**.
Le Conseil Régional des Jeunes est composé de 91 jeunes élus (dont 10 représentent les apprentis).
Ils ont été reçus le 15 mai dernier et siègent à la Commission Sports, Culture et Loisirs.
Félicitations à eux pour leur élection et implication dans la vie citoyenne.

THOMAS JAMES ET FLORIAN DA COSTA,
ÉLUS AU CONSEIL RÉGIONAL DES JEUNES

COURS DU SOIR

Une bonne façon d'apprendre une langue étrangère : les cours du soir proposés par le Centre d'Etude de Langues (CEL) de la CCI.
Vous pouvez ainsi acquérir des compétences en anglais, allemand, catalan, espagnol mais aussi pourquoi pas en chinois !

Les cours sont organisés de 18h30 à 20h30 sur l'IFCAP et regroupent des personnes de même niveau avec un formateur de langue maternelle.

Les groupes sont généralement constitués de 4 à 8 personnes.

Ces cours sont accessibles aux salariés d'entreprise (dans le cadre du DIF), mais aussi à toute personne désireuse de se former à titre individuel.

Les modules sont de 20 heures et axés sur l'expression orale.

Pour tout renseignement :
http://ifcap.ariege.cci.fr/

Contact : Christiane SUBRA
Service Emploi Formation
05 61 02 03 40 - c.subra@ariege.cci.fr

FORMATIONS INTER-ENTREPRISES 2éme SEMESTRE 2013

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
- Vente initiation, les 23/09 et 1/10
- Prévention et Gestion des Conflits clients, les 23/09 et 7/10
- Management de proximité, les 14 et 21/10
- L'entretien professionnel, les 28/10 et 4/11
- Savoir accueillir au téléphone, les 18 et 25/11

COMPTABILITÉ GESTION
- Initiation comptabilité, les 16, 23 et 30/09
- Perfectionnement comptabilité, les 7, 14 et 21/10

QUALITÉ
- Pratiquer des audits internes, les 14 et 15/10

INFORMATIQUE/BUREAUTIQUE
Toutes les formations bureautique et internet se déroulent dans notre centre de ressources le lundi de 15h30 à 18h et le jeudi de 9h à 12h. Entrées et sorties permanentes.
- Découverte de windows
- Word initiation / Word perfectionnement
- Excel initiation / Excel perfectionnement
- Powerpoint initiation
- Communiquer via les réseaux sociaux

Contact : Simon ARCIDIACONO
Service Emploi-Formation
05 61 02 03 45 - formation@ariege.cci.fr

« MONTASWIN », UNE ADRESSE RÊVÉE POUR LES PASSIONNÉS DE JEU ET LES GASTRONOMES

Voilà maintenant cinq ans que David DESCOINS a créé « MONTASWIN» à MONTARDIT, au nord de SAINT-GIRONS. Ce jeune chef d'entreprise, qui avait passé sa jeunesse à l'étranger, au Mexique, puis au Maroc, se destinait au professorat d'éducation physique. Un emploi saisonnier dans un golf en Corse lui a donné envie d'avoir un travail en lien avec ce sport.

C'est en Mayenne qu'il découvrira le Swin Golf, activité qu'il trouve conviviale, populaire, touchant quasiment toutes les classes d'âge et où on peut venir entre amis ou en famille.

La propriété familiale du grand-père d'une superficie de 5 hectares permettant de développer son projet, il démarre et ouvre ses portes au public en 2008.

Pour les non avertis, on pourrait dire que cette activité, née il y a une trentaine d'années, s'apparente à un golf plus « rustique ». C'est un peu la même différence qu'il y a entre le vélo de route et le VTT explique le propriétaire des lieux.

QU'EST CE QUE LE SWIN GOLF ?

Le but du jeu, comme pour le golf, consiste à mettre la balle dans le trou en exécutant le moins de coups possibles. On joue dans des prairies naturelles avec une balle plus grosse et plus molle que les balles de golf classiques.

Afin de respecter l'environnement, ici pas d'utilisation de produits phytosanitaires, ni d'arrosage, uniquement des tontes régulières.

Passionné de jeux, David DESCOINS propose également à sa clientèle de nombreux billards, tous plus originaux les uns que les autres, des quilles, boules, dès, cartes …. Ici on vient pour s'amuser, se divertir.

Ceux qui ont du tonus à revendre pourront louer un VTT et auront le choix entre 11 tracés différents, ou encore participer aux ateliers de grimpe dans les arbres et goûter aux pendules, franchir les ponts de singes ou descendre en tyrolienne.

Par la suite, le golf s'est aussi doublé d'un Bistrot de Pays, qui dans un premier temps, proposait une restauration rapide et de nombreuses animations musicales.

Devant le succès de la restauration, David DESCOINS a décidé de franchir une nouvelle étape : il a réalisé d'importants travaux, **a profité de formations réalisées en hygiène alimentaire par la CCI**, a intégré dans son équipe Robert ABRAHAM et son épouse, et c'est un véritable restaurant classique, à l'enseigne « LE COMPTOIR DE MONTASWIN », qui a été créé avec des cuisines réaménagées et une terrasse panoramique permettant de profiter du cadre bucolique.

Le chef cuisinier, dont nous avions pu apprécier le talent alors qu'il travaillait au Relais Royal à MIREPOIX, propose une cuisine goûteuse autour de produits de qualité déclinés dans un menu unique.

Toutes les prestations proposées à « MONTASWIN» permettent de toucher une large clientèle de particuliers, de sportifs, de scolaires ou encore de séminaires (une salle est spécialement aménagée pour les recevoir) et autres incentives.

Ce qui séduit, dans ce lieu, c'est la convivialité, l'altruisme et le partage autour d'un jeu, d'un bon repas, ou d'une animation culturelle de qualité.

MONTASWIN :
contact@montaswin.fr
www.montaswin.fr

PHOTOS RAPHAEL KANN

HABITAT BOHÈME
ÇA ROULOTTE !

Il y a toujours un lit, une salle de bains, et un service, mais aussi autre chose. Un dépaysement, un effet de surprise, un petit côté « bobo », voire un créneau complètement décalé. À l'heure où l'hôtellerie traditionnelle est en train de se demander si elle va pouvoir continuer à fonctionner avec son service de restauration et qu'elle a depuis longtemps sous-traité bon nombre de ses prestations, surgit un autre concept.

Ce concept, c'est celui de l'originalité, de l'étrange, de l'insolite. Avec en filigrane l'évident besoin de capter une nouvelle clientèle et de faire la différence. HABITAT BOHEME s'inscrit dans ce créneau.

Cette entreprise spécialisée dans la fabrication de roulottes de type « tzigane » poursuit son développement. Nouveaux modèles, nouveau concept, structuration et développement commercial avec un regard vers l'export… autant de pistes à l'étude pour franchir un palier et conjurer les effets d'une morosité économique ambiante.

UNE IMPLANTATION RÉUSSIE EN ARIÈGE

HABITAT BOHEME a été créée en 2007 par un jeune entrepreneur, Frédéric DE BROUX. Ce dernier aimant travailler le bois s'est installé sur le créneau de la roulotte. L'entreprise a pris son envol en région parisienne jusqu'en décembre 2010. Faute d'espace, les ateliers ne pouvaient plus répondre aux demandes. **Avec l'appui des acteurs locaux, Ariège Expansion et les collectivités locales, l'entreprise a déménagé pour s'installer en Ariège, construisant à MAZERES (Zone de Bonzom) son atelier de 650 m² et emploie à ce jour 7 salariés.**

Les demandes viennent principalement des campings et des gîtes de charme. La roulotte correspond à une demande haut de gamme des 3 et 4* et vise à diversifier l'offre autour d'un hébergement « atypique ».

Techniquement, la roulotte empreinte le principe canadien de construction de chalet, à base de madriers de douglas. Les murs font 6 cm d'épaisseur et jusqu'à 9 cm en option, d'où une excellente isolation. Du bois français est utilisé, ainsi que des peintures écologiques et la construction reste très attentive à l'environnement dans ses choix, de la conception à la livraison.

HABITAT BOHEME propose un catalogue qui répertorie plus de 20 modèles différents avec des aménagements particuliers, dont une roulotte pour les personnes à mobilité réduite. Cette offre répond à toutes les demandes, du couple à la famille, propose des roulottes quatre personnes traditionnelles, des roulottes hôtelières avec salles d'eau, des roulottes cosy pour deux personnes. Diverses options sont disponibles : poêle à bois, toilettes sèches, climatisation réversible… Et bien sûr les roulottes HABITAT BOHEME sont fabriquées en France, ce qui garantit la qualité des fabrications et un service après vente très efficace, ainsi qu'une certaine souplesse si certains clients demandent des aménagements spécifiques.

Aujourd'hui, HABITAT BOHEME cherche à diversifier et à développer sa clientèle : cela génère de nombreuses adaptations structurelles et organisationnelles, lesquelles devront permettre de regarder hors des frontières françaises. Un pas vers l'export donc ?… Pourquoi pas, répond Frédéric DE BROUX, **qui vient de dresser son pré-diagnostic export avec les services de la CCI** ; d'autant que le bureau d'études travaille sur un nouveau concept pour la construction de roulottes éco, à ossature bois, qui permettra de proposer un produit moins cher pour certains segments de marchés et de les livrer en kit, donc plus facilement transportables.

Tout cela sans mettre la roulotte avant les bœufs, car si l'entreprise peut se féliciter d'avoir su passer les premières années sans encombre, le dirigeant est bien conscient que les phases de montée en puissance sont sensibles, et que les choix stratégiques doivent être les bons.

HABITAT BOHEME :
info.pro@habitat-boheme.com
http://www.habitat-boheme.com/

QU'EN EST-IL DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ITINÉRAIRE E9 ?

E9 : CONFÉRENCE DE PRESSE DU 28 JUIN 2013

L'E9 DANS LA POLITIQUE DE TRANSPORT NATIONALE

La commission Mobilité 21, mise en place en octobre 2012 et chargée de préciser les conditions de mise en œuvre du schéma national des infrastructures de transports (SNIT), a rendu le 27 juin 2013 son rapport au Ministre chargé des transports, de la mer et de la pêche. Il s'agissait de formuler des recommandations en vue de créer les conditions d'une mobilité durable et de hiérarchiser les projets d'infrastructures du SNIT.

A l'occasion de la consultation pour ce schéma au printemps dernier, la CCI Ariège associée au Conseil Général a fait parvenir un document d'analyse du dossier de modernisation de l'E9, afin de positionner ce projet structurant au niveau des voies d'échanges stratégiques aux plans européens, français et midi-pyrénéens. Le projet d'aménagement de l'itinéraire E9 a bien été pris en compte dans les travaux de la commission mobilité 21. Toutefois il figure dans le SNIT parmi les projets de l'Etat relevant des programmations pluriannuelles que constituent les contrats de projets Etat-régions. Aussi, la poursuite de l'aménagement de l'itinéraire E9 continuerait de relever des Programmes de Développement et de Modernisation des Itinéraires routiers (PDMI), comme cela est par exemple le cas pour la déviation d'Ax-les-Thermes. Dans le contexte de raréfaction des finances publiques, de nombreuses années seraient dès lors vraisemblablement nécessaires pour réaliser l'aménagement de l'itinéraire E9.

LA CONCESSION : UNE OPTION À L'ÉTUDE

En parallèle de la consultation de la commission Mobilité 21, le Conseil Général et la CCI se sont également associés pour la réalisation d'une étude de faisabilité technique et financière d'une mise en concession de l'itinéraire E9, ce qui constitue une option de nature à faire aboutir plus rapidement la modernisation de cette voie transfrontalière.

Alliant étude de trafic, montage, financement et analyse juridique, les conclusions de cette étude ont validé tout l'intérêt représenté par cette option, pour laquelle une position devrait être prise à l'automne.

DÉVIATION D'AX : LA REPRISE DES TRAVAUX

Un accord a été trouvé entre l'Etat et le Conseil Général pour la reprise du chantier de la déviation d'Ax-les-Thermes, le Gouvernement ayant annoncé la mobilisation de 37 millions d'euros de crédits pour l'achèvement de ces travaux, qui devraient reprendre en fin d'année et se terminer courant 2016, et pour l'engagement d'une étude juridique sur la création d'un tronçon d'autoroute entre Tarascon et Ax-les-Thermes.

La réponse du Conseil d'Etat quant à la possibilité de confier à un concessionnaire la réalisation d'un tronçon autoroutier à péage en complément d'une voie publique gratuite devrait être rendue en septembre.

Contact : Denis DUBRULLE
Service : Etudes, aménagement
05 61 02 03 18 – d.dubrulle@ariege.cci.fr

SCOT DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE
LES TRAVAUX VONT BON TRAIN

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Vallée de l'Ariège qui s'étend de Saverdun à Tarascon sur Ariège est un enjeu majeur pour le développement. Il définira le cadre de référence pour la planification et la mise en adéquation des politiques des diverses collectivités publiques de son périmètre dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, de l'économie, des déplacements et de l'environnement.

Débuté en 2011 par la phase de diagnostic stratégique (cf. encadré), l'heure est désormais à la finalisation de la seconde phase à savoir la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD – cf. encadré). Le PADD devrait en effet être mis en débat au sein de l'assemblée constituante du Syndicat Mixte du SCOT en octobre 2013.
Dans le même temps ont été engagés les travaux relatifs au Document d'Aménagement Commercial (DAC – cf. encadré) ainsi que l'évaluation environnementale. Ainsi le projet SCOT dans son ensemble devrait être finalisé et mis à la consultation avant arrêt définitif en mars 2014.

En tant que partenaire institutionnel et personne publique associée, **la CCI a continué de prendre une part active à la démarche d'élaboration du SCOT, en particulier sur le volet aménagement commercial**. En association avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la CCI a récemment porté à la connaissance des élus du syndicat mixte la vision qu'en a eu le monde économique, au travers de plusieurs contributions et exposés.

DÉFINIR UNE STRATÉGIE

Les chambres consulaires ont pu rappeler qu'en matière de développement économique et dans le cas présent en matière de développement commercial, il est souhaitable de définir une stratégie pour l'aménagement global du territoire du SCOT de la Vallée de l'Ariège, qui s'appuie à la fois sur l'armature urbaine et sur les spécificités et vocations de chacun des sous-ensembles composant le territoire. Il est en effet nécessaire de raisonner en terme de complémentarité plutôt de que de concurrence, afin de disposer d'un appareil commercial et artisanal répondant aux besoins des populations localisées dans le périmètre du SCOT, des résidents secondaires et des clientèles touristiques, et de bénéficier ainsi des retombées économiques induites, tout en limitant l'évasion commerciale.

Les travaux précédemment réalisés par la CCI dans le cadre du diagnostic commercial, ont par ailleurs permis d'identifier et de préciser les polarités commerciales en fonction de leurs rôles et de leurs fonctionnalités. Les polarités commerciales du territoire du SCOT de la Vallée de l'Ariège sont constituées aujourd'hui de :

- 2 pôles commerciaux principaux Pamiers/Saint-Jean du Falga et Foix dont un pôle majeur Pamiers/Saint-Jean du Falga.
- 3 pôles commerciaux « relais » : Saverdun, Varilhes, Tarascon.
- 2 pôles commerciaux de « proximité » : Mazères, Verniolle, La Tour du Crieu.
- plusieurs pôles d'ultra-proximité : Le Vernet, Les Pujols, Montgailhard, Saint-Paul de Jarrat, Mercus-Garrabet,...

DES PRÉCONISATIONS

Au niveau des typologies d'implantation commerciale, CCI et CMA ont également proposé un certain nombre de préconisations, notamment sur les Zones d'Aménagement Commercial (ZACOM). La loi prévoit en effet d'inventorier et de délimiter ces espaces destinés à accueillir les surfaces commerciales importantes ne pouvant trouver place dans les centralités urbaines. Les surfaces nouvelles susceptibles d'être créées à l'avenir dans les ZACOM sur la base des éléments inscrits dans les documents d'urbanisme actuels offrent la possibilité de créer près de 100 ha additionnels.
Les premières analyses réalisées à partir de l'Observatoire départemental du Commerce et de la Consommation font apparaître de leurs côtés des besoins de surfaces supplémentaires se situant autour de 15 à 20 ha pour les 20 prochaines années.
La CCI sera attentive à ce que le cadre du SCOT permette d'adapter l'offre commerciale aux besoins prévisibles des clientèles futures dans un souci d'équilibre entre les différentes formes de distribution.

Elle ne manquera pas de faire parvenir d'autres contributions, au fur et à mesure de l'élaboration des différents documents du SCOT par le Syndicat Mixte.

Contact : Denis DUBRULLE
Service : Etudes, aménagement
05 61 02 03 18 – d.dubrulle@ariege.cci.fr

GLOSSAIRE

Diagnostic stratégique : document ayant pour objet de faire émerger les grands enjeux du territoire auxquels répondra le projet de territoire
PADD : document visant à exprimer la stratégie retenue pour le développement du territoire
DOO : document déclinant les orientations générales définies dans le PADD en précisant leurs modalités d'application par un ensemble de préconisations/prescriptions.
DAC : document de planification commerciale qui vise notamment à définir et délimiter espaces destinés à accueillir les surfaces commerciales importantes ne pouvant trouver place dans les centralités urbaines

LE CICE
MODE D'EMPLOI

Le 12 avril dernier dans les locaux de l'IFCAP, la CCI Ariège organisait une réunion d'information aux entreprises sur les nouveaux dispositifs du Gouvernement en faveur de la relance de l'économie et de l'emploi. La Direction Générale des Finances Publiques présentait le C.I.C.E que nous reprenons dans ce qui suit pour un décodage pratique.

LORS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE, SENSIBILISATION AU DISPOSITIF CICE. AUTOUR DU PRÉSIDENT DE LA CCI ARIÈGE PAUL LOUIS MAURAT, M. PASCAL COEVOET, ANCIEN DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES, M. ROBERT CLAUDE, DIRECTEUR DE L'UT DIRECCTE DE L'ARIÈGE ET MME JOSIANE GOUZE-FAURÉ, VICE PRÉSIDENTE DE LA CCI ARIÈGE

Le Crédit d'Impôt en faveur de la Compétitivité et de l'Emploi du 6 novembre 2012, instauré par l'article 66 de la loi de finances rectificative n° 2012-1510 du 29/12/2012, vise à restaurer la compétitivité de la France, à redresser son industrie et à retrouver la croissance et l'emploi.

Cette mesure fixe l'objectif d'un allègement des coûts des entreprises de 20 milliards d'euros sur 3 ans ; le CICE pourra s'appliquer aux rémunérations versées sur 2013 et son montant sera calculé en proportion de la masse salariale brute hors salaires supérieurs à 2,5 fois le SMIC.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution des fonds de roulement ;

Le suivi de l'utilisation du CICE repose sur le dialogue social : afin de le faciliter, l'entreprise devra retracer l'utilisation du crédit d'impôt dans ses comptes annuels. Le projet de loi relatif à la sécurisation de l'emploi vise à organiser ce dialogue social : le comité d'entreprise (ou les délégués du personnel) devra être informé et consulté avant le 1er juillet de chaque année sur l'utilisation du CICE.

LES BÉNÉFICIAIRES DU CICE

Toutes les entreprises employant des salariés et imposées à l'impôt sur les sociétés (IS) ou à l'impôt sur le revenu (IR) : d'après leur bénéfice réel, quel que soit le mode d'exploitation (entreprise individuelle, société de personnes, société de capitaux...) et quel que soit le secteur d'activité : agricole, artisanal, commercial, industriel, de services...

Les entreprises dont le bénéfice est exonéré transitoirement en vertu de certains dispositifs d'aménagement du territoire (ZFU, ZRR, BER...), ou en vertu de certains dispositifs d'encouragement à la création et l'innovation (jeune entreprise innovante, entreprises nouvelles).

Les organismes visés à l'article 207 du code général des impôts (coopératives, organismes HLM...) au titre de leurs salariés affectés à l'activité soumise à l'IS.

LE CALCUL DU CICE

- **L'assiette du crédit d'impôt** : l'ensemble des rémunérations versées aux salariés au cours d'une année civile qui n'excèdent pas 2,5 fois le SMIC, calculé sur la base de la durée légale de travail, augmentée le cas échéant des heures complémentaires ou supplémentaires de travail.
  Les règles de calcul des rémunérations sont les mêmes que celles s'appliquant en matière d'allégements généraux de cotisations sociales ;
- **Le taux du crédit d'impôt** : 4% pour les rémunérations versées en 2013, puis 6% pour les rémunérations versées à partir du 1er janvier 2014.
- **La période de référence** : quelle que soit la date de clôture de l'exercice comptable, le CICE se calcule par année civile, au titre des rémunérations versées entre le 1er janvier et le 31 décembre.
- **L'utilisation du CICE - l'imputation et la restitution de la créance :**
  - Cas général - l'imputation : le CICE sera imputé sur l'IS ou l'IR dû par l'entreprise et, en cas d'excédent, sera imputable sur l'impôt dû au titre des trois années suivantes et restituable à la fin de cette période (soit en 2017 pour le CICE au titre des rémunérations 2013).
  - Cas particuliers - la restitution immédiate : les jeunes entreprises innovantes, les entreprises nouvelles et les PME au sens du droit communautaire peuvent obtenir la restitution de leur créance, après imputation sur l'impôt dû, dès l'année de sa constatation (soit en 2014 pour le CICE au titre des rémunérations versées en 2013).

  Les entreprises faisant l'objet d'une procédure de conciliation, sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire peuvent obtenir la restitution immédiate de leurs créances nées antérieurement à la décision ou au jugement ayant ouvert une telle procédure. La restitution peut être demandée dès l'ouverture de la procédure.
- **L'utilisation du CICE - la mobilisation de la créance :**
  La créance de CICE peut être cédée ou nantie à un établissement de crédit.
  Il s'agit du dispositif « classique » par lequel l'entreprise cède à un établissement de crédit le montant de sa créance restant disponible après imputation sur l'impôt dû ; une seule cession de la créance est possible : en cas de cession partielle, la fraction non cédée ne peut pas être cédée ultérieurement.
  L'établissement de crédit pourra obtenir la restitution de la créance dans les mêmes conditions que l'entreprise ayant cédé sa créance (sauf cas particuliers).

- **Le dispositif de préfinancement du CICE : l**a créance « en germe », issue de l'évaluation de la créance qui sera obtenue en N+1 au titre des rémunérations versées en N, peut être cédée ou nantie auprès d'un établissement de crédit ; une seule cession de la créance « en germe » est possible.

Contacts :
- **www.ma-competitivite.gouv.fr.**
- **Service Appui aux entreprises et aux territoires - Tél. 05 61 02 03 26**

OUVERTURE DE L'ESPACE NUMÉRIQUE ENTREPRISE

Vous souhaitez être informé sur Internet, savoir comment être présent sur Internet, ou faire du e-commerce, vous avez un projet web 2.0 ?

L'espace Numérique Entreprise Ariège - Pyrénées vous apporte les réponses adaptées à vos problématiques et vous accompagne dans vos démarches.
En fonction de votre projet et de votre besoin, nous vous proposons différents services allant de l'information en passant par l'accompagnement jusqu'à la formation au travers d'actions tant individuelles que collectives.

Information et sensibilisation

Avant d'engager toute action dans l'économie numérique il est important de connaître les enjeux, les possibilités mais aussi de bien réfléchir à la démarche et trouver les bons interlocuteurs.
C'est pour cela que la CCI ARIEGE vous propose des informations au travers des lundis de l'économie numérique et des petits déjeuners thématiques, dès le mois de septembre.
Les lundis de l'économie numérique auront lieu les 16 septembre, 21 octobre et 18 novembre.

Les journées à thème porteront sur le référencement (23 septembre), comment être présent sur le web (28 octobre) et les médias sociaux (25 novembre).
D'autres ateliers seront programmés sur les cyber bases de Pamiers et Mirepoix.

Aide et conseil

Outre les actions d'information et de sensibilisation, la CCI ARIEGE peut vous accompagner dans votre démarche en vous aidant à mettre en forme un cahier des charges après avoir bien défini votre projet et vos objectifs, mais aussi à vous proposer des prestataires reconnus ainsi que des actions de formation adaptées et, si besoin en est, des compétences supplémentaires.

Formation

Le service emploi formation est à votre écoute pour toute action de formation. Vous pouvez consulter notre offre sur le site http://ifcap.ariege.cci.fr
Retrouver toutes les réunions TIC sur notre site internet www.ariege.cci.fr dans la rubrique « se développer » > Espace Numérique Entreprise

Renseignements :
- **Volet Info Conseil : Sophie ESTRADE**
  Service Appui aux Entreprises et aux Territoires
  . Tél. 05 61 02 03 26 - s.estrade@ariege.cci.fr
- **Volet Formation : Simon ARCIDIACONO.**
  Tél. 05 61 02 03 45 ou formation@ariege.cci.fr

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

SEPTEMBRE - **LE RÉFÉRENCEMENT**
- Lundi de l'Economie Numérique
  Lundi 16, de 9h à 11h, CCI – salle Phoebus
- Petit Déjeuner
  Lundi 23, de 9h à 11h

OCTOBRE - **MA PRÉSENCE SUR LE WEB**
- Lundi de l'Economie Numérique
  Lundi 21, de 9h à 11h, CCI – salle Phoebus
- Petit Déjeuner
  Lundi 28 de 9h à 11h, sous réserve de modification

NOVEMBRE - **LES MÉDIAS SOCIAUX**
- Lundi de l'Economie Numérique
  Lundi 18, de 9h à 11h, CCI – salle Phoebus
- Petit Déjeuner
  Lundi 25, de 9h à 11h, sous réserve de modification

Google AdWords

Vous travaillez au sein d'une TPE/PME et souhaitez apprendre à promouvoir votre entreprise sur internet en utilisant les liens sponsorisés google adwords et optimiser les performances de vos campagnes ?
Date: mercredi 16 octobre 2013
Lieu: IFCAP (Saint-Paul de Jarrat

CFE : UNE ENTREPRISE ARIÉGEOISE TÉMOIGNE

Depuis le 1er Janvier, les Centres de Formalités des Entreprises des CCI, au plan national, ont exclu certaines prestations du champ de la mission de service public et ont introduit la facturation (60 EUROS) de ces mêmes prestations..

La différence entre la prestation gratuite dite « de base » (contrôle formel et complétude des formulaires et pièces justificatives, critères de recevabilité et de compétence, traitement et diffusion auprès des organismes) et cette prestation « Service + » se traduit principalement par un accompagnement personnalisé avec un des agents du CFE, allant au-delà du rôle qui lui est dévolu par les textes.

De nombreux Chefs d'entreprises ont eu recours à ce Service et se sont déclarées satisfaits du service rendu. Parmi ceux-ci, M. Cédric NOTTEGHEM, gérant de la SARL « L'ETAPE DU CALAMES » à BEDEILHAC ET AYNAT :

« Le temps, c'est de l'argent, particulièrement lorsque l'on est Chef d'entreprise ou qu'on le devient ! Ainsi, j'ai estimé qu'il était préférable, compte tenu de mon emploi du temps et des tâches plus concrètes qui m'attendaient pour ouvrir mon entreprise, de confier à de vrais spécialistes les formalités de constitution de ma société.

Aussi, je ne peux que me féliciter du Service + proposé par le CFE de la CCI Ariège. Que représente en effet la somme de 60 EUROS en échange du gain de temps, de la fiabilité de la prestation, avec en prime, la convivialité et la qualité des échanges !

Je suis reparti pleinement satisfait, mes justificatifs d'enregistrement et mon numéro SIRET en poche, pour mieux me consacrer, sereinement, à mon cœur de métier : la gestion d'un restaurant, bar, épicerie au sein d'un village ariégeois… ».

Vous souhaitez en savoir plus ?

Notre CFE se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Contact :
Service Appui aux Entreprises et aux Territoires
Cécile FALANDRY ou Patrice HUBERT
Tél. 05 61 02 03 04 ou cfe@ariege.cci.fr.

Formations en Alternance

Brevet de Technicien Supérieur
Diplôme Universitaire

La Chambre de Commerce et d'Industrie Ariège

vous propose une panoplie de formations

adaptées à vos besoins

• BTS •

Assistant de Gestion PME/PMI
Management des Unités Commerciales
Négociation Relation Client

• DU •

Responsable de Site e-commerce et e-tourisme

(en partenariat avec l'ISTHIA / Université Toulouse 2 Le Mirail)

Contact : IFCAP - Tél. 05 61 02 03 40 ou http://ifcap.ariege.cci.fr